



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 15 du mois de février à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 15 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir N. TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir CH. CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE).

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 04 février 2023

DELIBERATION N° 2023.05 bis **ANNULE ET REMPLACE** demande de financement DETR 2023 agrandissement des locaux foot

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'agrandissement des vestiaires de football.

La faisabilité du projet a été confiée à Corrèze Ingénierie. Une note de faisabilité définissant les travaux à réaliser et l'enveloppe financière à mobiliser a été établie.

Après délibération, le conseil municipal valide :

- ✚ Un agrandissement de 26 m² des locaux dédiés au football afin d'offrir un espace de convivialité qui n'existe pas à ce jour

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ✚ Valide le programme d'investissement présenté
- ✚ Sollicite une subvention au titre de la DETR 2023 dans le cadre de l'aménagement de petits équipements sportifs
- ✚ Arrête le plan de financement qui suit :

Montant de l'opération HT : 46 000.00 € HT
Montant de l'opération TTC : 55 200.00 € TTC
Financement DETR sollicité au taux de 25 % : 11 500.00 €
Contractualisation départementale 2023.2025 : taux 30 % : 13 800.00 €
Reste à charge pour la collectivité : 29 900.00 €

✚ Donne pouvoir au Maire pour effectuer les démarches et signer les documents relatifs à l'opération.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christophe CARON



Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0